

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE À L'ANNONCE DE LA FERMETURE DE LA BASE AÉRIENNE PAR LE DDPS – 26.11.2013

L'Aras prend acte de la fermeture de la Base aérienne de Sion à partir de 2020.

Elle est satisfaite car les nuisances sonores provoquées par les jets à réaction lors des mouvements effectués sur la Base seront ainsi supprimées. Cette décision n'éliminera toutefois pas les nuisances occasionnées par les exercices de combat aérien effectués en permanence dans le ciel valaisan.

Elle est par contre très déçue de :

- La manière dont est communiquée la décision.
- L'attitude du DDPS et sa non entrée en matière sur les différentes propositions – maintenance d'avions à hélice et hélicoptères, maintien de l'école de pilotage sur PC21, développement et surveillance aérienne avec des drones - , faites par l'Aras au chargé de communication, M. Laurent Savary et au Commandant de la Base aérienne, M. Antoine Jacquod, qui nous recevaient régulièrement et qui les avait relayées à Berne.
- Les non réponses, ni même accusés de réception, aux différents courriers sur les mêmes sujets que l'Aras a adressés au DDPS.
- La non relance du groupe de travail qui avait interrompu ces travaux en 2008 pour que le rapport EPFL puisse être effectué.
- L'immobilisme et les divergences d'opinion qui s'étaient installées à partir de mai 2012 après la publication de ce dit rapport EPFL.
- La réaction du Canton vis-à-vis de la Municipalité de Sion à qui il veut faire porter le chapeau d'une décision déjà prise depuis quelque temps par le DDPS et ses mesures de réduction d'environ un tiers de son immobilier et de renonciation de sites et de bases aériennes.

L'Aras demande la relance de ce groupe de travail comprenant les Forces aériennes, le Canton, la Municipalité de Sion et l'Aras afin de finaliser ce dossier qui est loin d'être bouclé car avec le DDPS, on n'est peut-être pas à une surprise près !!!

Sion, le 26.11.2013